MANIÈRE

D'USER DU REMÈDE UNIVERSEL,

EXTRAITE DU TRAITÉ (*a*) DE LA VRAIE CAUSE DES MALADIES;

Par JEAN-GASPARD AILHAUD CASTELET.

La Poudre d'AILHAUD, ou Remède universel, ayant été contrefaite en 1744, on en donna avis au public par une instruction portant cette date, et des marques de distinction, sous lesquelles on devoit acheter ce remède de personnes connues, incapables de le contrefaire. Cette instruction ayant aussi été imitée, cette feuille la remplacera avec avantage pour les malades, et avec plus de sûreté pour le public; elle sera, à compter du premier jour de janvier 1796, signée de la main de l'Auteur unique de ce remède (*b*), et scellée du même cachet que cette feuille : c'est le seul moyen de tromper l'avidité des imitateurs, de quelque prétexte qu'ils puissent se servir désormais pour en imposer au public.

La dose du remède universel prescrite pour chaque âge par JEAN AILHAUD, &c. inventeur de ce remède, est celle qui suit :

Depuis la naissance jusqu'à un an, .	20 grains.
Depuis un an jusqu'à deux, . . .	25
Depuis deux jusqu'à quatre, . . .	35
Depuis quatre jusqu'à huit, . . .	45
Depuis huit jusqu'à douze, . . .	55
Depuis douze jusqu'à dix-huit, . .	65
Et depuis dix-huit ans jusqu'à soixante et au-delà, un gros ou	72

Mais comme on n'a pas toujours des poids pour diminuer ou augmenter la dose selon l'âge, et que d'ailleurs quelques grains de plus ou de moins ne sauroient nuire, on pourra à vue d'œil, diviser la dose, et en donner, savoir :

Depuis la naissance jusqu'à trois ans, un tiers de la dose.

Depuis trois ans jusqu'à huit, la moitié de la dose.

Depuis huit ans jusqu'à douze, les deux tiers de la dose.

Et depuis douze ans jusqu'à soixante et au-delà, la dose entière.

Quoique l'instruction du 20 novembre 1744, que celle-ci remplace, portât, mais d'une façon moins satisfaisante, la manière d'user du remède universel, et la quantité qu'on en doit prendre à-peu-près pour chaque maladie, elle laissoit ignorer qu'il y a des maladies aiguës et des maladies chroniques.

Les Maladies aigues mettant la vie de l'homme en danger, exigent un prompt secours. Telles sont les hémorragies, la fièvre ardente, l'érésipelle, la fièvre écarlatine, l'apoplexie sanguine, le coup de soleil, la plurésie, la péripneumonie, la fièvre putride et maligne, toutes les inflammations, le miséréré, la colique de toute espèce, la rétention d'urine, les maladies épidémiques et autres qui exigent qu'on prenne au moment de l'attaque une prise du remède universel, qu'on réitérera toutes les trois heures, jusqu'à ce que le malade évacue; il suffit alors de prendre une prise du même remède chaque jour, jusqu'à ce que, par l'évacuation des humeurs errêtées qui occasionnent le regonflement, les symptomes qui en dépendent soient dissipés.

On doit alors se purger une fois tous les trois, tous les cinq, ou tous les huit jours, selon le besoin, jusqu'à parfait rétablissement.

Les Maladies chroniques ou de longue durée, reconnoissant un principe ancien, ne peuvent être guéries que par la longueur du temps et par la réitération d'un remède efficace. Telles sont les fièvres intermittentes, quotidiennes, tierces et quartes, les dartres, la gale, la lèpre, la vérole, le scorbut, les écrouelles, la fistule, la grangrène, l'hydropisie, le squirre, le cancer, le vertige, la paralisie, l'épilepsie, l'affection hypocondriaque, les abcès internes et externes, la sciatique, le rhumatisme, les pâles couleurs, le lait répandu, les fleurs blanches et autres maladies qui résistent aux remèdes.

Ces maladies procédant toutes des engorgemens et des obstructions, exigent un purgatif assez doux pour pouvoir se réitérer, et assez efficace, afin que se mêlant en forme de chyle avec le sang, il puisse avec lui circuler et désobstruer insensiblement les vaisseaux qui forment les viscères ou couloirs, par lesquels les différentes humeurs nécessaires à l'entretien du corps doivent se filtrer continuellement.

Il faut donc, dans toutes les maladies chroniques, prendre une prise du remède universel tous les deux, tous les trois, tous les cinq ou tous les huit jours, jusqu'à la cessation des symptomes qui les caractérisent. On doit alors cesser l'usage du remède, pour n'en prendre qu'au changement de saison, si on le croit nécessaire, pour prévenir le retour de la maladie.

(a) *On le trouvera à Aix chez le citoyen* AILHAUD, *à l'adresse ci-après.*

(b) *Il en existe des preuves incontestables.*

Voilà la façon la plus aisée d'user du remède universel ; elle est à la portée d'un chacun : on ne sauroit se tromper en s'y conformant, et aux règles qui suivent.

La dose faite pour le général des tempéramens doit être diminuée ou augmentée selon le trop ou trop peu d'effet qu'elle opère.

Ceux qui se trouveront trop purgés de la dose entière, doivent la diminuer d'un quart, d'un tiers ou de la moitié.

Ceux, au contraire, dont le tempérament est fort, et sur-tout ceux qui abondent en obstruetions, ne se trouvant pas assez purgés de la dose ordinaire, doivent l'augmenter d'un quart, d'un tiers, ou de la moitié de la dose, et même la doubler, ainsi que plusieurs personnes l'ont fait.

Quelques malades, en très-petit nombre, n'étant pas assez purgés de deux doses, les ont prises avec succès dans l'infusion d'une ou de deux onces de manne. Ceux qui auront du rebut pour la manne et pour les remèdes liquides, pourront substituer à la manne, la rhubarbe, dont ils prendront depuis vingt jusqu'à soixante grains, qu'ils mêleront avec le remède pour en faire des bols.

La façon la plus aisée d'avaler le remède universel, est de le délayer dans un gobelet avec une ou deux cuillers à bouche de sirop de capillaire ou autre, sur lequel on versera peu à peu une quantité d'eau, plutôt tiède que froide, pour remplir le gobelet au quart, à demi ou aux trois quarts.

On peut de même délayer ce remède dans une petite quantité d'eau sucrée ou miellée, tant qu'on le voudra, sur laquelle on verse une plus ou moins grande quantité d'eau.

On prend aussi le remède universel délayé dans du vin, dans du café, du chocolat, du thé, du lait, du bouillon, ou dans tel autre liquide au goût du malade, qui peut encore le prendre en bols; on les forme en pêtrissant le remède avec la quantité de sirop ou d'eau nécessaire pour en faire une pâte plus ou moins dure, dont on fait des bols plus ou moins gros, qu'on peut prendre entre deux tranches de pain trempées dans le bouillon, ou enveloppées dans la peau de cerises, ou dans le pain à chanter trempé dans l'eau.

On peut encore prendre le remède universel pêtri en forme d'opiâte avec de la gêlée de coins, de pommes, d'abricots, ou de groseilles.

On mettra un ou plusieurs bols ainsi enveloppés dans une cuiller à bouche, qu'on remplira d'eau au moment qu'on voudra les prendre : on observera de tenir la tête penchée en arrière, pour faciliter l'entrée des bols avec l'eau. Il faut de suite avaler un peu de bouillon ou d'eau tiède pour les faire descendre plus promptement dans l'estomac.

Il n'importe pas de quelle façon on prenne le remède universel; pourvu qu'on l'avale à la dose prescrite, il produira son effet.

Quoiqu'on puisse se purger dans le moment même qu'on se sent malade, soit avant, soit après le repas, on doit, quand il n'y a rien de pressant, préférer de se purger le matin à jeun.

On prendra de suite un bouillon; deux ou trois heures après, on en prendra un second; et l'on pourra dîner trois ou quatre heures après ce second bouillon, selon le besoin.

Les fébricitans et autres, qui par dégoût ne pourront user de nourriture, doivent prendre un bouillon toutes les trois heures, et plus souvent s'ils le veulent.

Le bouillon doit être fait avec du mouton, ou du bœuf, et de la volaille, pour ceux qui en auront les facultés ; il doit être dégraissé et au goût du malade. On peut y joindre un jaune d'œuf frais, un peu de crême de riz, ou de semoule, une tranche de pain rôtie, un morceau d'écorce de citron, ou tout autre chose, au gré du malade.

Quelque nourrissant que soit le bouillon, il n'y a pas à craindre qu'il puisse nuire, pourvu que le malade le prenne volontiers ; s'il préfere le bouillon foible, il faut lui en donner.

Ceux qui répugnent les bouillons gras, pourront user de bouillons maigres, composés chacun avec un jaune d'œuf frais, délayé, et cuit dans l'eau bouillante, ou bien avec la crême d'orge, de riz, d'avoine crue, le suc de pois, de lentilles, de pois chiches, ou avec des herbes potagères, en consultant le malade, qui sent mieux que tout autre ce qui convient à son tempérament.

Les bouillons faits avec des herbes simples, ne seroient pas assez substantiels, si on ne joignoit à chacun le jaune d'un œuf frais, ou quelque peu de crême d'avoine, d'orge ou de riz.

Tous ces bouillons maigres doivent être faits avec un peu de sel, et d'huile d'olive ; à défaut d'huile, on emploie le beurre frais.

Quand le malade a la bouche mauvaise, et qu'il dédaigne tout aliment, il peut rincer sa bouche avec du sirop de capilaire, de mûres, d'orgeat, avec de la limonade, ou avec de l'eau, dans laquelle on mettra une cinquième partie de vinaigre, ou même avec tout autre liquide, tels que les vins d'Espagne et autres.

On peut dans le temps des fruits, permettre à un malade dégoûté, de mâcher une pêche, une poire, une orange, quelques grains de grenades ; il observera de n'en point avaler le suc.

L'eau est de tous les liquides, celui qui peut mieux délayer, dissoudre et faciliter la sortie des glaires, des obstructions, et des mauvais levains ; c'est pourquoi le malade doit en boire, en diverses fois pendant l'opération du remède, une quantité suffisante, qui doit être au moins du poids de deux livres ; il pourra en prendre une plus grande quantité, s'il le désire, ou s'il le sent nécessaire pour étancher la soif, qui procède toujours de l'âcreté des mauvais levains.

On peut boire entre les deux bouillons, et toutes les fois qu'on sent en avoir besoin.

L'eau pure, plutôt tiède que froide, et légérement panée par un morceau de pain rôti, gros comme une noix, mis pendant un quart-d'heure dans une pinte d'eau, forme la meilleure tisane dont on puisse user : elle est plus naturelle, et moins sujette à s'aigrir que toute autre. Rien n'empêche cependant que le malade puisse user de telle tisane qui lui plaira ; il faut observer seulement qu'elle soit, ainsi

que l'eau panée, renouvellée de douze en douze heures. Le thé simple ou au lait, le café et la crême de riz légère, au gras ou au maigre, peuvent servir de boisson à ceux qui, par une constitution singulière, répugnent l'eau pannée ou en tisane.

On peut dormir après avoir pris le remède ; mais dès qu'il opère, il faut éviter, autant qu'on le peut, le sommeil, afin que les effets du purgatif soient plus prompts et plus résolutifs.

Le malade désirant de manger, on lui donnera quelques tranches de pain dans du bouillon, ou quelque peu de riz, de vermicelli, ou de semoulle bien cuits, en augmentant peu à peu la nourriture, selon qu'il le croira nécessaire, et qu'elle lui paroîtra profitable.

On doit préférer, autant qu'il est possible, les alimens de facile digestion, tels que la soupe, le bouilli et le rôti en veau, mouton et volaille, à tous autres. On doit également se priver, le jour du purgation, de tout aliment crud : mais si par un goût dépravé, ou par une suite de son habitude, le malade optoit plutôt pour les mauvaises nourritures, que pour les bonnes, il faudroit, dans ce cas, lui en donner peu, et continuer de même, tant qu'il ne s'en trouveroit pas incommodé.

Cette façon de penser, quoique conforme à la nature et au tempérament du malade, peut paroître extraordinaire ; aussi ne me suis-je déterminé à la rendre publique, que parce que l'expérience la moins équivoque m'a convaincu de la nécessité d'agir de la sorte.

Cette même expérience a démontré, qu'en évacuant les mauvais levains qui occasionnent la fièvre, il n'y a aucun risque d'offrir au malade des soupes et autres alimens de facile digestion. S'il les prend avec plaisir, c'est une preuve que l'estomac les demande, et qu'ils sont nécessaires, tant pour adoucir et appaiser l'âcreté de la matière morbifique, que pour empêcher l'impression fâcheuse qu'elle causeroit sur l'estomac, si on lui refusoit la nourriture qu'il appète. On doit donc consulter le malade, et consulter son appétit, sans trop le satisfaire.

On peut user du remède universel dans toutes les saisons, en observant de garder le lit ou la chambre, d'en tempérer l'air froid par la chaleur du feu, et de ne s'exposer à aucun exercice violent du corps ni de l'esprit.

Le remède universel peut être pris dans un lavement.

On peut user modérément du bon vin, lorsqu'on sent en avoir besoin ; on doit y mêler au moins les trois quarts d'eau.

Le remède universel n'a rien de contraire au lait de toute espèce, à aucun des remèdes ordinaires de la médecine, ni même à la saignée

Ceux qui usent du lait, doivent se purger tous les huit ou tous les quinze jours au plus tard, pour évacuer le limon que cette nourriture dépose.

Quand on a été saigné, on doit prendre ledit remède pour évacuer les mauvais levains auxquels la saignée donne plus de large et d'empire.

Ce remède n'est pas contraire au mercure ; l'on a cependant observé, que ceux qui en ont usé guérissent plus difficilement de la vérole, que ceux qui n'en ont pas fait usage.

Les bains, dans tout autre temps que le jour de purgation, n'ont rien de contraire.

Dieu seul sait si l'on doit guérir, et le nombre de prises nécessaires pour opérer la guérison ; mais comme il est démontré que le remède universel a guéri dans tous les cas possibles, on doit en user sans crainte avec des intervalles plus ou moins grands, selon que l'état du malade, et les copieuses évacuations que le remède opère peuvent l'exiger, jusqu'à ce que les symptomes qui caractérisent la maladie soient entièrement dissipés.

Quelqu'efficace que soit le remède universel, on ne doit pas attendre qu'il fasse des miracles en guérissant ceux qui sont véritablement incurables ; on doit encore moins exiger que ce remède ayant guéri le malade, doive l'empêcher de tomber dans la maladie ci-devant guérie, ou dans toute autre.

Pour prévenir le retour de la goute, du rhumatisme, de la paralysie, et autres maladies dont le principe est souvent plus ancien que le malade, on usera fructueusement d'une prise du remède universel, tous les huit, tous les quinze jours, ou tous les mois, selon qu'on le jugera nécessaire.

On doit agir de même pour prévenir ou pour se préparer aux maladies épidémique, qui, au moyen de cette sage précaution, sont bien moins dangereuses : il n'y a personne qui n'en comprenne la raison.

Le remède universel, pris à la dose convenable, ne sauroit produire par lui-même aucune superpurgation ; s'il arrive une évacuation excessive, il faut l'attribuer à l'abondance des mauvais levains qu'il met en mouvement, et dont la nature, aidée par le remède, se débarrasse toujours à son avantage. Si le malade n'est pas soulagé de l'évacuation copieuse, c'est une preuve qu'il reste encore de mauvais levains, qu'il est essentiel d'évacuer par une seconde ou une troisième prise donnée successivement de deux ou de trois jours l'un.

Le défaut d'évacuation procède toujours de l'ancienneté, de l'épaississement et de l'adhérence des mauvais levains ; d'où vient qu'on doit augmenter la dose, comme il a été dit.

Environ trois livres pesant de matières, les urines comprises, forment une évacuation suffisante.

Une expérience non interrompue de plus de soixante et dix ans, ne permet pas de douter que le remède universel ne sauroit nuire : que les accidens qui arrivent très-rarement pendant son usage, procèdent toujours de l'abondance et de la mauvaise qualité des levains que le remède met en mouvement pour leur donner la fuite ; d'où vient qu'une seconde ou une troisième prise fait cesser les prétendus mauvais effets qu'on attribuoit faussement à la première.

On peut se purger dans la chaleur de la fièvre, avant ou après l'accès, en observant de laisser passer le froid, qui retarde l'effet du remède.

La sueur étant une évacuation presque toujours naturelle, on doit la laisser passer, avant que de purger le malade ; s'il sue pendant l'opération du remède, on aura attention de le changer et de le tenir chaudement, afin d'empêcher la rentrée de la sueur.

Les maladies aiguës, telles que l'inflammation, la fièvre ardente, les coliques, la pleurésie et au-

tres, exigent un prompt secours ; on ne peut le tirer que des purgatifs qui diminuent et font cesser, autant qu'il est possible, l'érétisine et les symptomes qui en dépendent, en évacuant les levains âcres, corrosifs, et autres qui causent tout le ravage.

La boisson devient nécessaire pour délayer, dissoudre et faciliter la sortie des levains, des engorgemens et des obstructions qu'ils forment par leur séjour : on doit en prendre la quantité nécessaire pour étancher la soif et appaiser la chaleur, la tension, la douleur et les autres symptomes qui caractérisent l'inflammation.

Les lavemens, les bains, et toute autre préparation, quand on en a le temps, ne peuvent que faciliter et favoriser l'effet du remède universel, qu'on doit prendre au moment de la maladie, pour ne pas lui donner le temps de pousser de fortes racines.

Les rhumes et toutes les fluxions exigent une prompte évacuation, pour prévenir l'engorgement et les abcès qui en dépendent.

Il faut éviter l'engorgement et le dépôt de toute humeur quelconque, même de la goute ; il ne faut pas craindre de l'évacuer par les purgatifs, pour empêcher les tumeurs internes et les désordres qui en dépendent.

Il est bien plus dangereux, en effet, de laisser fixer l'humeur de goute, que de l'attaquer et de la détruire insensiblement.

Dans toutes les éruptions de la peau, et dans toutes les crises favorables, on doit attendre que l'éruption ou la crise soit terminée, pour purger une ou deux fois le malade. Mais si l'éruption ou la crise s'annonce par des symptomes fâcheux, tels que le délire, la suffocation, etc., on doit de suite purger le malade, pour aider et faciliter la crise.

Les règles des femmes qu'on appelle menstrues, étant une évacuation périodique et naturelle, n'exigent aucun remède. Mais si des obstructions dans la matrice dévancent ou retardent le cours périodique de cette évacuation menstruelle, et si elle s'annonce par des symptomes fâcheux, il faut y remédier par une prompte évacuation des mauvais levains et des obstructions qui s'opposent au cours périodique des menstrues.

Si l'on vomit le remède trois heures après l'avo[ir] pris, et qu'on s'apperçoive que cet intervalle d[e] temps a suffi pour le digérer et lui faire produi[re] son effet, on conclura que ce vomissement éto[it] nécessaire pour débarrasser l'estomac des viscosit[és] et de quantité de bile, dont l'âcreté irritant l[es] fibres de ce viscère, occasionne le vomissement.

Mais si par l'état de la maladie, ou par le temp[é]rament du malade qui répugne tout ce qui porte [le] nom du remède, il vomit la prise peu de tem[ps] après l'avoir avalée, il convient de le repurger d[ès] qu'on le pourra, de la façon qui lui paroîtra la pl[us] convenable, pour éviter le vomissement et gard[er] le remède le plus long-temps possible.

Rien n'empêche de prendre un lavement d'e[au] tiède, avant, pendant, ou après l'opération [du] remède, pour en faciliter l'effet ; ceux qui sont [en] usage d'en prendre, doivent le faire.

Les somniferes sont dangereux ; on ne doit [en] user qu'avec beaucoup de prudence, et dans le c[as] absolu de nécessité.

Les astringens sont également dangereux, en [ce] qu'ils font rentrer l'humeur morbifique, dont [il] faut toujours faciliter la sortie par les évacuans [et] les émolliens.

Il n'y a pas de meilleur régime que de man[ger] de tous les alimens que l'on croit bons, selon s[on] appétit, sans trop le satisfaire, en observant [de] s'abstenir de ceux qu'on reconnoît être nuisibles.

On doit se dissiper autant qu'on le peut, [et] éviter comme un vrai poison tout ce qui pourr[oit] trop affecter l'esprit.

Les esprits détenus dans la tête, manquent a[ux] différentes parties du corps où ils sont nécessair[es] pour qu'elles puissent s'acquitter de leurs fonctio[ns].

Le défaut de ces esprits détenus dans la têt[e] occasionne assez souvent des indigestions, et [les] désordres qui en résultent.

Le prix du Remède universel a toujours été invariablement fixé à 12 liv. 10 sols tournois le paq[uet] de dix prises, à raison d'une livre cinq sols la prise : mais l'Auteur fera part des secours gratuits [les] plus étendus aux pauvres et aux honteux dont l'indigence lui sera suffisamment attestée. Les person[nes] qui voudront lui écrire, doivent affranchir leurs lettres, et les adresser :

Au Citoyen

L. A. AILHAUD, Médecin, rue d'Italie,

A Aix.

La Poudre d'Ailhaud est exempte de tous droits d'entrée, de sortie et de circulation en France.